

VENTE AUX ENCHÈRES PUBLIQUES

L'adjudication aura lieu le mardi 17 novembre 2026 à 14h00

Au Tribunal Judiciaire de BOBIGNY (93) Immeuble EUROPÉEN –
1 promenade Jean Rostand – hall A – 7^{ème} étage – Salle G

EN UN LOT

Dans un immeuble sis à **PANTIN (93500)**

68 rue Cartier Bresson

LOT N°2 : Au rez-de-chaussée du bâtiment A, à droite sur rue, un **APPARTEMENT**
comprenant : une pièce, cuisine, droit au WC dans la cour

LOT N°3 : Au rez-de-chaussée du bâtiment A, à droite sur cour, un **APPARTEMENT**
comprenant : une pièce, cuisine, droit au WC dans la cour

LOT N°19 : Une **CAVE** N°8

LOT N°21 : Une **CAVE** N°10

Les lieux sont libres.

A la requête du **SYNDICAT DES COPROPRIETAIRES** du 68 rue Cartier Bresson à **PANTIN (93)**, agissant
poursuites et diligences de son syndic, le **CABINET HOCHÉ**, dont le siège social est à PANTIN (93500), 57
rue Hoche, pris en la personne de ses représentants légaux domiciliés en cette qualité audit siège, ayant pour
Avocats, la **SCP DROUX - BAQUET**, Avocats au Barreau de la Seine Saint Denis.

MISE À PRIX : 28.000 €
(VINGT HUIT MILLE EUROS)

(Outre les charges, clauses et conditions énoncées au Cahier des charges)

Les enchères ne peuvent être reçues que par ministère d'un avocat inscrit près le Tribunal Judiciaire de BOBIGNY.

CONSIGNATION : 3.000 € à l'ordre du Bâtonnier Séquestre

Fait et rédigé à LES PAVILLONS SOUS BOIS, le 2 octobre 2026, Signé la SCP DROUX - BAQUET, Avocats

S'ADRESSER POUR TOUS RENSEIGNEMENTS :

► À la **SCP DROUX - BAQUET**, Avocats au Barreau de la Seine Saint Denis, 14 allée Michelet 93320 LES
PAVILLONS SOUS BOIS, Tél. **01.48.47.43.47**, dépositaire d'une copie du cahier des conditions de vente. ► Au
Greffé du Juge de l'Exécution du Tribunal Judiciaire de BOBIGNY, où le cahier des conditions de vente est déposé.
(N° RG 26/05272) ► Sur INTERNET : les pièces seront consultables sur www.avoventes.fr ; www.vench.fr

Sur les lieux pour visiter le **lundi 9 novembre 2026 de 9h00 à 9h30**